

PALEMENT JURASSIEN 26 AVRIL 2023

Interpellation N° 1007 – Micropolluants dans la Birse : qu'en est-il ?

PAC

Dans un article daté du 9 mars, le *Quotidien jurassien* dit : « Alors que les stations d'épuration de Soyhières et de Porrentruy figurent parmi les premières du pays à être équipées de systèmes de traitement des micropolluants, les regards remontent désormais la Birse, où côté bernois, les mêmes démarches se font attendre, faisant réagir les pêcheurs jurassiens. »

Par cette interpellation, nous ne souhaitons pas interférer avec les instances chargées du contentieux financier entre le canton de Berne et le Jura, sous l'égide de la Confédération. Il apparaît toutefois que, selon les informations dont nous disposons, le canton de Berne donne le ton quant aux mesures à prendre pour améliorer la qualité de l'eau de la Birse dans le cadre de la Commission Birse, également placée sous l'égide de la Confédération (Département fédéral de l'Environnement, DETEC).

Dans ce contexte, on remarque que seul le canton du Jura a pris des mesures importantes en dotant la station d'épuration de Delémont-Soyhières d'un traitement performant et coûteux des micropolluants, alors que ni Berne, ni Bâle d'ailleurs qui semble attendre les effets des actions des autres cantons, n'ont à ce jour pris la moindre option définitive en la matière.

Face à cette problématique, il convient aussi de rappeler qu'en 2014 l'effluent de la STEP de Roches avait provoqué une mortalité piscicole très importante de la Birse, dont l'impact s'est ressenti essentiellement sur le linéaire jurassien du cours d'eau, sans que jamais les autorités bernoises n'aient pu retrouver les auteurs de la pollution. Cet événement ne semble d'ailleurs pas avoir infléchi la position des autres cantons et de la Confédération quant aux mesures à prendre dans cette station d'épuration.

Dans un rapport de 2020 de la Fédération des pêcheurs jurassiens qui, dans le cadre de la mise en place du traitement des micropolluants à la STEP de Delémont a procédé à des investigations piscicoles, on peut voir que la situation est toujours préoccupante six années après cet événement entre Roches et Delémont !

D'où nos questions.